

PROGRAMME D'EXPLOITATION MINIÈRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DANS QUELLE MESURE LE PROCESSUS D'OUVERTURE DES TERRES À L'EXPLOITATION MINIÈRE EST-IL ÉTHIQUE ET ÉQUITABLE ?

ÉTUDE DE CAS 2 : RÈGLES ET CRITÈRES D'OUVERTURE DES TERRES À L'EXPLOITATION MINIÈRE

Des règles et des critères clairs sur *quelles terres ouvrir à l'exploitation minière et dans quelles conditions* permettent de prendre des décisions selon des principes rationnels d'utilisation des terres, et non pour bénéficier personnellement aux décideurs. Cela renforce l'intégrité des décisions d'octroi de titres miniers.

RISQUES

Les pratiques corrompues ont plus de chances de se produire lorsque :

- **les droits fonciers sont mal protégés et ne sont pas correctement enregistrés** > ce qui augmente les probabilités que les titulaires de licences n'indemnisent pas les propriétaires fonciers pour l'accès à la terre ou profitent de façon inconsidérée de la zone de licence pour mener d'autres activités ;
- **les règles et les critères d'ouverture des terres à l'exploitation minière ne sont ni clairs ni transparents** > ce qui permet aux investisseurs de profiter du pouvoir discrétionnaire des décideurs en exerçant une pression sur eux pour qu'ils ouvrent des zones en échange de pots-de-vin.

Lorsque le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires sur les zones à ouvrir à l'exploitation minière est contrôlé par des règles et des critères de prise de décision clairs, il est moins probable que leurs décisions soient influencées par des intérêts personnels ou qu'elles favorisent certaines parties prenantes en échange d'avantages personnels.

En **Indonésie**, des réformes de la loi nationale relative à l'exploitation minière ont introduit un système d'établissement des zones minières quelque peu opaque. Sur demande d'un ministre, d'un gouverneur provincial ou d'un maire de district, le ministère de l'Énergie et des Ressources minérales conduit des études afin de désigner des terres et déterminer les limites des zones minières. Dans ces zones, des parties sont affectées d'une part à l'exploitation minière à grande échelle, d'autre part à l'exploitation minière à petite échelle, à l'exploitation minière par l'État et enfin à la conservation.



Il y a déjà eu plusieurs enquêtes sur des pots-de-vin impliquant des parlementaires indonésiens et des entreprises minières

En théorie, cette détermination doit être ratifiée par le parlement, mais des procédures et des critères clairs n'ont pas été développés pour guider la prise de décision parlementaire. Les décisions ne sont pas ouvertes à l'examen, à la consultation ou à la participation du public.

Ce manque de transparence, ainsi que le pouvoir discrétionnaire parlementaire créent un risque élevé de corruption. Il y a déjà eu plusieurs enquêtes sur des pots-de-vin impliquant des parlementaires indonésiens et des entreprises minières. De plus, l'absence de procédures claires et précises aurait permis à un gouverneur provincial de désigner des zones forestières pour l'exploitation minière et d'y délivrer des licences en échange de pots-de-vin. La Commission nationale d'éradication de la corruption enquête actuellement sur cette affaire.



ATTÉNUER CES RISQUES

Mesures visant à assurer l'ouverture de terres à l'exploitation minière de manière transparente et éthique :

- Des critères clairs et un processus d'ouverture des terres à l'exploitation minière transparents ;
- Un rôle clair et équitable pour les autorités locales responsables des octrois liés à l'affectation des terres et à l'exploitation minière ;
- Un registre complet et coordonné des utilisations de terres et de droits fonciers ;
- Les droits de superficie clairement définis dans la législation et protégés dans la pratique.

Le chapitre 2 du Rapport mondial : *Combattre la corruption dans l'octroi des titres miniers : une évaluation des risques dans 18 pays riches en ressources* de Transparency International fournit de plus amples détails sur les risques découlant des processus d'ouverture des terres à l'exploitation minière.

EXPLOITATION MINIÈRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une exploitation minière transparente et redevable peut contribuer au développement durable. Cela commence par des octrois exempts de corruption - le tout premier maillon dans la chaîne de valeur de l'exploitation minière.

Dans le cadre du Programme d'exploitation minière pour le développement durable (M4SD) de Transparency International, des sections nationales - d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie centrale, d'Asie-Pacifique et d'Amérique du Nord - ont identifié et évalué les risques de corruption dans les octrois de titres miniers de 18 pays riches en ressources.

Les six études de cas de cette série mettent en évidence certains des risques de corruption les plus courants et les plus graves. Voici les questions clés à se poser *avant* que les pratiques entachées de corruption ne s'implantent dans les processus d'octroi de titres miniers.

La prochaine phase du programme M4SD se concentrera sur la lutte contre les risques de corruption.



CONTEXTE POLITIQUE ET ADMINISTRATIF

Qui profite des décisions concernant les octrois de titres miniers ?



ATTRIBUTION DES TERRES

Dans quelle mesure le processus d'ouverture des terres à l'exploitation minière est-il éthique et équitable ?



OCTROI DES LICENCES

Dans quelle mesure le processus d'octroi de licences est-il équitable et transparent ?



OCTROI DES LICENCES

Qui obtient le droit d'exploitation minière ?



ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Dans quelle mesure les entreprises sont-elles responsables de leurs impacts environnementaux et sociaux ?



CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES

Dans quelle mesure la consultation des communautés est-elle constructive ?

